

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

## Déclaration de Maladie : N° P19-0004459

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **408** Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : **HIBOUR MALIKA** Date de naissance :

Adresse :

Tél. **0638 44 0917** Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr CHOUALDI Abdelkhalak**  
Cardiologue  
50, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca  
Tél. 0522 44 49.49/0522 44 35.39

Date de consultation : **09/02/2022**

Nom et prénom du malade : **HIBOUR MALIKA** Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **Cardiopathie Anormale**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **Choc**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....  


### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
09	CS		A.G	DR DR LADI Abdelkalek Cardiologue Rue Mustapha El Mami Casablanca 0522 44 49 55 55
02				
9099				

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire	Date	Montant de la Facture
DR LADI	29/02/2012	le 236

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

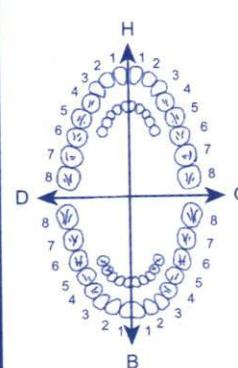
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	B 00000000		DATE DU DEVIS
	35533411	11433553		
			[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATION CARDIO - VASCULAIRES

**Dr. Abdelkhalek CHOULADI**  
CARDIOLOGUE

Spécialiste Maladie du Coeur et Vaisseaux  
Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplôme de Cardiologie Adulte et Pédiatrique  
Ex . Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplôme d'Echographie - Doppler Coeur & Vaisseaux



الدكتور عبد الخالق شولادي  
طبيب القلب

إختصاصي في أمراض القلب والشرايين  
الدورة الدموية وارتفاع الضغط الدموي

خريج كلية الطب بباريس

الكشف بالأمواج ما فوق الصوتية و الصدى للقلب

Dr CHOUALADI  
Casablanca le 02/02/2009  
Abdelkhalek  
Cardiologue  
50, Rue Mostapha El Mâani  
Casablanca  
Tél : 0522 44 35 39  
44 35 39 0522 44 35 39

MAISKA  
Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
Barcode: 6 118001 090280

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Plavix 75 mg , cp pel b 28  
P.P.V. : 316,00 DH  
Barcode: 6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Coplavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V. : 270,00 DH  
Barcode: 6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Coplavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V. : 270,00 DH  
Barcode: 6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Coplavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V. : 270,00 DH  
Barcode: 6 118001 082018

22.80 + LAMPROL 30 = 1 hr  
22.80 + Canakinumab 100 = 11  
22.60 + Plavix 75 = 2 up e pm  
- 22.80 + Coplavor 75 = 1 hr 30  
+ TAHOR 40 = 1 m  
15.9.8. + Cimodex 120 = 1  
11.3.8. + Alprazolam = 1/2 up  
25.8. + 249.000 Riwal 20 = 1 hr x2  
17.1. + 49.8.000 Riwal 20 = 1 hr x2  
49.8. Riwal 10 = 1/2 30  
15.8.80 + 2023.60

DR. CHOULADI Abdelkhalek  
Maladies du Coeur et des vaisseaux  
50, Rue Mostapha El Mâani - Déb Omar  
Casablanca - Tél : 05 22 44 35 39  
Mobile : 06 61 16 22 29

Sur Rendez - Vous بالموعد

